

Communiqué de presse, le 20 septembre 2016

21 septembre - Journée nationale de la qualité de l'air

100% des villes qui ont misé sur un réseau de chaleur contribuent à l'amélioration de la qualité de l'air

A l'occasion de la journée nationale de la qualité de l'air, le Syndicat national du chauffage urbain (SNCU) et l'association Via sèva rappellent que les quelque 500 villes françaises qui ont misé sur les réseaux de chaleur participent à l'amélioration de la qualité de l'air.

Les réseaux de chaleur sont en effet le mode de chauffage émettant le moins de gaz à effet de serre. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : le contenu en CO₂ moyen par installation n'est que de 0,150 kg/kWh (Source - Enquête 2015 sur les réseaux de chaleur) contre 0,234 pour le gaz et 0,300 pour le fioul domestique (Source arrêté DPE du 15 septembre 2006, modifié).

Des émissions atmosphériques maîtrisées pour mieux préserver la qualité de l'air

Chauffage central à l'échelle d'un quartier, d'une ville ou d'un territoire, les réseaux de chaleur mettent en œuvre des équipements industriels hautement performants. Ils permettent en effet de maîtriser les émissions atmosphériques, notamment celles des chaufferies bois, et ainsi de répondre à une réglementation très stricte.

Pour cela, et contrairement aux chauffages individuels, les réseaux de chaleur utilisent des systèmes de traitement des fumées perfectionnés, pilotés en temps réel par des techniciens et régulièrement contrôlés. Ils sont la garantie d'un impact maîtrisé sur la qualité de l'air.

50% d'énergies vertes utilisées en moyenne par les villes pour leurs réseaux de chaleur

Depuis une quinzaine d'années, les réseaux de chaleur recourent de plus en plus massivement aux énergies renouvelables et de récupération, dont certaines sont à zéro émission (géothermie, solaire, valorisation énergétique des déchets, récupération de la chaleur des process industriels, eaux usées, datacenters...). Ces énergies vertes représentent aujourd'hui 50 % des énergies utilisées par les réseaux de chaleur, soit une augmentation de près de 100 % en dix ans (Source - Enquête 2015 sur les réseaux de chaleur).

Le verdissement actuel des installations existantes et le développement de nouveaux réseaux « verts » s'inscrivent dans cette démarche respectueuse de l'environnement.

Les réseaux de chaleur : un rôle majeur dans les Plans Climat Air Energie Territoriaux

Les réseaux de chaleur sont une priorité de la loi sur la transition énergétique : celle-ci fixe un objectif de multiplication par cinq de la quantité de chaleur et de froid renouvelable et de récupération livrée par les réseaux d'ici 2030.

Les Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET) constituent la déclinaison de cette ambition nationale au niveau des territoires. En inscrivant les réseaux de chaleur dans leur politique énergétique, les collectivités ont, là, une opportunité de développer une énergie locale, décarbonée et faiblement émettrice de polluants.

A propos des réseaux de chaleur

En France, plus de 600 réseaux de chaleur chauffent environ 2,2 millions de ménages dans plus de 500 villes. L'utilisation de la chaleur renouvelable est un des axes de développement prioritaire de la transition énergétique de notre pays. Et les réseaux de chaleur sont le seul mode de chauffage capable de mobiliser et de valoriser l'ensemble des ressources énergétiques disponibles localement : géothermie, biomasse, biogaz, chaleur de récupération issue des déchets, des eaux usées, des process industriels, des datacenters....

Les avantages des réseaux de chaleur en matière de développement durable vont au-delà de l'utilisation des énergies vertes. Outre leur contribution à la réduction de l'effet de serre, ce type de chauffage permet également de :

- favoriser l'émergence d'une économie circulaire créatrice d'activité économique et d'emplois pérennes sur tout le territoire.
- rendre les énergies renouvelables accessibles à l'ensemble de la population.

A propos de Via sèva – www.viaseva.org

Via sèva est le point de rencontre et d'échanges entre les gestionnaires des réseaux de chaleur et des climatisations urbaines, les collectivités territoriales, les organismes publics, les industriels, les équipementiers, les conseils en urbanisme et architecture et les associations d'utilisateurs. L'objectif de l'association est de favoriser la compréhension du grand public sur le fonctionnement de ce type d'installations.

À propos du SNCU – Syndicat national du chauffage urbain et de la climatisation urbaine - www.sncu.fr

Le SNCU est un syndicat professionnel qui rassemble 90 opérateurs publics et privés, gestionnaires des réseaux de chaleur et de froid, soit plus de 80 % de l'activité sectorielle. Le SNCU est membre de FEDENE, fédération des services énergie environnement.

Contacts Presse :

- Agence Réplique - Isabelle Laville Tél. : 01 40 86 31 53 - 06 25 47 18 03 - E-mail : ilaville@replique-com.com
- Séverine BATY – Responsable Communication FEDENE/SNCU - Tél. : 01 44 70 63 96 - E-mail : sbaty@fedene.fr